

Le mot du préfet,

La campagne vaccinale se poursuit et s'intensifie dans le département du Var. Les 10 000 personnes vaccinées ont été dépassées. Les services de l'État avec les collectivités concernées sont mobilisés pour ouvrir dès la semaine prochaine des nouveaux centres dédiés aux personnes de plus de 75 ans ou accroître les capacités de certains centres déjà existants.

Dans le même temps, la vaccination se poursuit dans les EHPAD, auprès des autres personnes vulnérables et des personnels soignants de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidité, auxquelles s'ajoute également les personnes handicapées ou vivant dans certaines collectivités (foyer de travailleurs migrants...).

Cette mobilisation est essentielle, au vu du contexte sanitaire qui continue à se dégrader. Depuis quelques jours le nombre de lits de réanimation occupés pour cause de Covid dépasse à nouveau les 40 tandis que la menace de nouveaux variants se précise. Il faut donc continuer à se protéger et à respecter les gestes barrières.

Parmi ces gestes barrières, le port du masque est indispensable et face à des variants plus contagieux, le Haut conseil de la santé publique recommande de ne plus utiliser les masques faits maison, d'éviter les masques industriels en tissu de catégorie 2 et d'utiliser plutôt les masques chirurgicaux ou en tissu de catégorie 1.

Ce week-end, avec les soldes qui ont commencé, nombre de boutiques seront ouvertes. Chacun, clients comme commerçants, doit faire preuve de responsabilité en respectant strictement les mesures en vigueur : le port du masque, la distanciation de 2 m et le nettoyage des mains pour les uns, le respect de la jauge (un client pour 8 m² de surface) la mise en place d'un sens de circulation, la désinfection régulière des surfaces de contact et l'aération des lieux pour les autres. Des contrôles seront organisés pour vérifier le respect de ces dispositions.

Pour compenser les effets du couvre-feu à 18h et mieux réguler les flux, un arrêté préfectoral permet l'ouverture les dimanches de janvier. Des discussions sont en cours pour son extension au mois de février, si les conditions sanitaires le permettent.

Associées au vaccin, la discipline et les précautions que nous nous imposons sont aujourd'hui nos seules armes pour lutter contre l'épidémie

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

➔ INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 22 JANVIER 2020

	S49 30/11 - 04/12	S50 05/12- 11/12	S51 14/12 20/12	S52 21/12 27/12	S53 28/12 03/01	S1 04/01 10/01	S2 11/01 18/01	S3 18/01 21/01
Nombre de tests réalisés	21 538	24 525	38 900	51 850	34 713	41956	44461	ND
Nombre de tests positifs	1036	1111	1576	1782	2026	3072	3155	ND
Taux de positivité	4,80 %	4,50 %	4,10 %	3,40 %	5,80 %	7,30 %	7,10 %	7,90 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	96	103	147	166	189	286	294	ND

➔ INDICATEURS SANITAIRES (au 21/01)

- Nb de décès en établissement de santé : **606**
- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **221**
- File active des patients hospitalisés en réanimation : **42**

➔ CLUSTERS (au 21/01)

Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **409** dont **108** en cours d'investigation.

CENTRES DE VACCINATION



Dans le département du Var, le dispositif de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans est mis en place depuis lundi 18 janvier. Comme annoncé, ce dispositif monte en puissance avec l'ouverture de nouveaux centres la semaine prochaine et notamment à La Garde dès lundi 25 janvier. Deux autres centres verront leurs capacités augmenter.

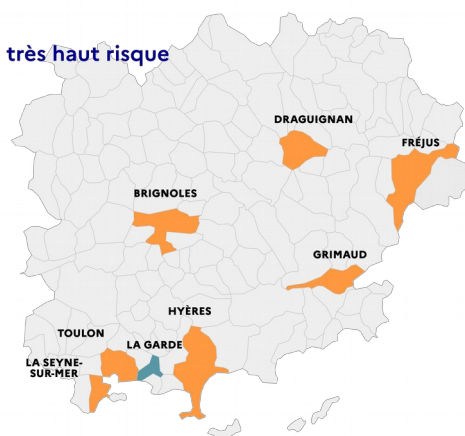
Le nombre de rendez-vous ouverts sur une semaine correspond au nombre de doses reçues duquel ont été retranchés les besoins pour vacciner les personnes en EHPAD et les personnels soignants.

Centres de vaccination

- Personnes de +75 ans
- Patients vulnérables à très haut risque



- Centre de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad ouvrant le 25 janvier
- Centres de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad déjà ouverts



	CENTRE DE VACCINATIONS			Pour prise de RDV pendant l'ouverture du centre
	Commune	Adresse	Horaires ouverture	
NOUVEAU À partir du 25/01	La Garde	Salle Justin MUSSOU 1131 avenue Baptistin Autran	Lundi au vendredi 9h-17h	N° national 08 800 009 110
Depuis le 18/01	Toulon	Gymnase du port marchand rue Robert Schuman	Lundi au vendredi 9h-17h	0 800 80 80 83
	Brignoles	Centre de tir à l'arc 90 chemin des Archers	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 86 15 95
	Draguignan	Complexe Saint-Exupéry Gymnase Coubertin-Place de la Paix	Lundi au vendredi 9h-12h15 13h-17h	04 830 830 85
	Fréjus	Base nature espace Caquot 1196 boulevard de la Mer	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 51 91 60
	Hyères	Forum du casino 3 avenue Ambroise Thomas	Lundi au vendredi 9h-17h	0 800 08 34 10
	Grimaud	Complexe sportif des Blaquières - RD 61	Lundi au vendredi 9h-17h	06 15 16 91 33
	La Seyne-sur-Mer	ESAJ Avenue Yitzhak Rabin	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 06 96 00



MODALITÉS POUR SE FAIRE VACCINER

! Chaque centre a vocation à accueillir toute personne de plus de 75 ans quelle que soit sa commune de résidence.

La vaccination ne peut s'effectuer qu'après avoir pris rendez-vous en se connectant sur le site www.santé.fr ou www.doctolib.fr (**toute inscription sur un autre site ne pourra pas être prise en compte**) ou en téléphonant à l'un des centres ci-dessus.

Un numéro vert national le 08 800 009 110 a été également mis en place pour que chacun puisse être accompagné dans ses démarches.

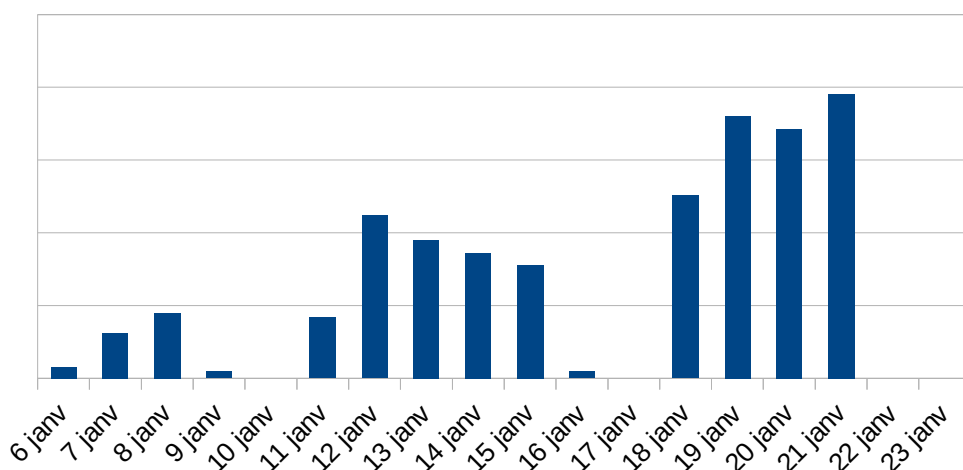


LES CHIFFRES DE LA VACCINATION

Dans le Var, la campagne de vaccination a débuté le 6 janvier dernier.

Aujourd'hui la vaccination concerne principalement les personnes de plus de 75 ans et les personnes vulnérables à haut risque. Elle se poursuit dans les EHPAD, les établissements pour personnes handicapées et les résidences autonomes tout comme dans les résidences seniors ainsi qu'auprès des personnels soignants de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidité.

Les chiffres de la vaccination - janvier 2021



Depuis le 6 janvier,
11 782 personnes ont
été vaccinées dans le Var.

Les points de situation quotidiens sur la vaccination contre la COVID-19 : **nombre total de personnes vaccinées en France ainsi que le détail région par région** sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/la-vaccination-contre-la-covid-19/article/points-de-situation-vaccination>

FAQ VACCINATION



?Suis-je obligé de me faire vacciner ?

Non le vaccin n'est pas obligatoire et aucune preuve de vaccination n'est exigée. De plus, le consentement de la personne à la vaccination est obligatoire et est recueilli en amont de la vaccination par un professionnel de santé, après que celui-ci ait délivré les informations relatives à la vaccination au patient. Il est recueilli à l'oral. Le patient peut donner et retirer son consentement à tout moment. Il n'existe aucun délai minimal ou maximal entre l'information par le médecin et le recueil du consentement. Il n'est pas nécessaire de confirmer son consentement par écrit.

?Peut-on choisir son vaccin ?

Non, il n'est pas possible de choisir son vaccin. Actuellement, deux vaccins sont autorisés en France, le vaccin Pfizer/BioNtech et le vaccin Moderna. Ils utilisent tous les deux la même technique qui consiste à injecter dans l'organisme des molécules d'ARN messager » fabriqué en laboratoire. Cet ARN, encapsulé dans des particules de lipides, sans adjuvant chimique, ordonne aux cellules au niveau du site d'injection (principalement les cellules musculaires et les cellules du système immunitaire) de fabriquer une protéine spécifique du virus responsable de la COVID, ce qui activera une réponse immunitaire. Il est ensuite rapidement éliminé. L'ARN messager ne pénètre jamais dans le noyau de la cellule et n'a aucune action sur le génome.

?Si je suis vacciné, dois-je continuer à prendre des précautions et porter le masque ?

En l'état des connaissances, les vaccins aujourd'hui disponibles ou en cours de développement réduisent la sévérité des symptômes, mais la réduction de la contagiosité est incertaine. Le port du masque reste donc nécessaire. Plus généralement, une personne vaccinée doit continuer d'adopter les gestes barrières.



LE DEPISTAGE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis le mois de décembre, les services départementaux de l'Éducation nationale avec l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déployé un dispositif de dépistage de la COVID-19 au bénéfice du personnel de l'Éducation nationale, enseignement public et enseignement privé sous contrat.

L'accueil et les tests sont effectués par des infirmières scolaires volontaires qui ont été formées par les infirmiers du service départemental d'incendie et de secours du département (SDIS83).

Douze centres de dépistage ont été ouverts, les personnels y sont accueillis les mardi et mercredi après avoir pris rendez-vous sur une application dédiée dont le lien a été envoyé à chaque agent sur sa messagerie professionnelle. Depuis décembre et jusqu'aux vacances de février, ce sont ainsi plus de 6 000 créneaux qui auront été proposés.

Ce dispositif de dépistage peut également s'élargir aux élèves des collèges et lycées sur des opérations ciblées, en coordination avec l'ARS et la préfecture.



DÉPISTAGE

Du 25 au 29 janvier 2021

le dispositif mobile de dépistage sera dans les communes suivantes

Date	Horaires	Commune	Emplacement
L. 25 janv	10h00-12h00 /13h30-16h00	PUGET-SUR -ARGENS	Parvis espace culturel Victor HUGO
M.26 janv	9h00-12h00 / 13h30-17h00	LA FARLEDE	Salle des Fêtes
M. 27 janv	10h00-12h00 / 13h30-16h00	LE LUC-EN-PROVENCE	Parking des Retraches- RD 97
J. 28 janv	9h00-12h00 / 13h30-17h00	OLLIOULES	Près de la Caserne des CRS – Complexe Aldo Piémontsi
V. 29 Janv	9h00-12h00 / 13h30-17h00	SOLLIES-TOUCAS	Salle André LANZA

Retrouvez les centres de dépistage temporaires dans le Var en cliquant [ICI](#)

Retrouvez toutes les informations sur COVID -19 sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7j/7, de 9h à 19h : 0 800 730 087